



Marché européen du HVO : entre montée en puissance et tensions d'ici 2030

Avril 2026

Sous l'effet de la directive RED III et de l'accélération des mandats biocarburants, la demande européenne pourrait quadrupler d'ici 2030, mettant les capacités de production et les matières premières sous forte pression.

Aujourd'hui, **la capacité de production européenne de HVO est estimée autour de 5 millions de tonnes, mais pourrait dépasser 11.5 millions de tonnes d'ici 2030**, avec l'arrivée de nouvelles unités (notamment en Europe du Nord et en Espagne). À l'échelle mondiale, les capacités HVO/HEFA pourraient atteindre 30 à 50 millions de tonnes à horizon 2030, en incluant les projets liés au SAF et du coprocessing.

La demande européenne en HVO devrait connaître une croissance très soutenue au cours des prochaines années, avec un **volume attendu multiplié par près de 4 entre 2025 et 2030, pour atteindre environ 16 à 18 millions de tonnes, contre 4 à 5 millions de tonnes estimées en 2025.**

Cette dynamique est avant tout tirée par le cadre réglementaire, et en particulier par la mise en œuvre de la directive RED III, qui prévoit une part d'énergies renouvelables dans les transports portée à 29 % d'ici 2030, avec des sous-objectifs spécifiques pour les biocarburants avancés.

L'année 2027 marquera un tournant majeur, avec l'entrée en vigueur généralisée des nouvelles politiques nationales alignées sur RED III. Cette étape constituera un point de bascule pour l'ensemble des acteurs du marché, avec une hausse progressive mais structurante des obligations d'incorporation. Parallèlement, 2027 sera également marquée par la mise en service de nouvelles unités de production de HVO/HEFA. Toutefois, ces démarrages pourraient s'accompagner de retards ou de montées en cadence progressives, limitant leur contribution effective sur l'année. L'impact en volume devrait ainsi se matérialiser pleinement à partir de l'année suivante, comme attendu pour plusieurs projets portés par Moeve, VAROPreem, Galp, Repsol ou Neste. Dans ce contexte, il reste difficile d'évaluer précisément le calendrier de mise en régime nominal de ces installations.

Néanmoins, l'ordre de grandeur des capacités additionnelles attendues en Europe est estimé autour de 3 millions de tonnes d'ici fin 2027, avec une contribution effective au marché qui pourrait se matérialiser de manière plus progressive qu'anticipé.

À partir de 2028, une phase d'accélération est attendue, avec une montée significative des mandats dans plusieurs pays européens. Cette évolution devrait mécaniquement soutenir la demande en HVO, alors que le marché du biodiesel FAME reste limité en raison des contraintes techniques du « blend wall ».

L'arrivée de nouveaux producteurs en Europe et en Asie devrait toutefois accroître légèrement la liquidité et introduire un peu de concurrence sur le marché. Cela pourrait avoir un impact modéré sur les marges des producteurs de HVO, au bénéfice des distributeurs et utilisateurs de HVO100. Cependant, cet effet restera probablement marginal au regard de la forte demande structurelle.

Dans ce contexte, l'équilibre entre l'offre et la demande restera un facteur clé, avec un risque de tension structurelle sur les matières premières et un soutien durable aux prix du HVO.

Le marché du HVO100 apparaît ainsi comme une réponse indirecte à ces obligations réglementaires. Les acteurs pétroliers disposent en effet de deux leviers : soit incorporer des biocarburants dans les carburants fossiles (B7, B10, E10...), soit commercialiser un biocarburant à 100% comme le HVO100 afin de générer les certificats attestant de la mise à la consommation des volumes d'énergie renouvelable requis par les mandats.

Pour autant, plusieurs incertitudes demeurent et pourraient redessiner les équilibres du marché à moyen terme. L'évolution de la demande de diesel en Europe, marquée par une tendance structurelle à la baisse (en France -4,5% par an), pourrait mécaniquement limiter les volumes incorporables. Par ailleurs, la montée en puissance de solutions concurrentes de

décarbonation — telles que le BioGNC, l'électrification ou encore le B100 — introduit une concurrence croissante et offre une alternative aux pétroliers au niveau des biocertificats. Enfin, les évolutions réglementaires à venir, notamment sur les critères d'émissions de gaz à effet de serre, pourraient rebattre les cartes en redonnant une place aux biocarburants de 1ère génération (B100/RME/FAME) avec les cultures intermédiaires ou bas carbone.

Dès lors, plusieurs questions centrales se posent pour l'avenir du marché du HVO : pourra-t-il conserver son rôle dominant dans la décarbonation du transport routier, ou devra-t-il s'intégrer dans un mix de solutions et de réglementations de plus en plus diversifié ? Quel sera le niveau du prix du HVO100 payé par les transporteurs à travers l'Europe, et la divergence des prix selon les politiques nationales va-t-elle se maintenir ou s'accroître ? Comment se jouera la confrontation sur les prix des biocertificats entre les différentes solutions de décarbonation dans chaque pays ? Au-delà de ces questions de marché, des enjeux structurels persistent : le sourcing et la sécurisation des matières premières, la concurrence entre HVO, HEFA et UCOME sur le marché de l'huile alimentaire usagée, ainsi que l'évolution des marges et l'équilibre entre l'offre et la demande. Autant d'éléments qui feront de la trajectoire du HVO un sujet clé à suivre au cours des cinq prochaines années.

GREENEA distinguée aux Energy Risk Commodity Rankings 2026 !

Nous sommes fiers d'être reconnus comme leader dans plusieurs catégories clés du secteur des biocarburants :

- 1^{er} - Courtier dans la filière biocarburants de 2ème génération**
- 1^{er} - Courtier sur les biocertificats**
- 1^{er} - Consultant sur le marché des biocarburants**
- 1^{er} - Dans la recherche sur le marché des biocarburants**

TRACIFIC : logiciel carbone au service de la traçabilité et de la durabilité. TRACIFIC est une plateforme digitale dédiée à la gestion carbone et à la traçabilité des filières de carburants alternatifs. Conçu pour valoriser les démarches bas-carbone, ce logiciel permet aux acteurs de la chaîne de valeur – producteurs, distributeurs, transporteurs et donneurs d'ordre – de suivre, sécuriser et certifier leurs données environnementales. Véritable outil de conformité réglementaire, TRACIFIC intègre un calculateur carbone permettant de répondre aux exigences des directives européennes RED II et RED III. Il permet notamment de démontrer que la biomasse utilisée dans la production de biocarburants est durable, en prenant en compte à la fois les émissions de gaz à effet de serre (GES) et le stockage du carbone dans les sols. Au-delà du simple calcul, TRACIFIC se positionne comme une solution complète de traçabilité. La plateforme assure le suivi des flux de matières premières et d'énergie depuis leur origine jusqu'à l'utilisateur final, en conformité avec les standards de certification tels que ISCC ou 2BSvs. Ce logiciel facilite ainsi les audits RED et garantit la transparence des données tout au long de la chaîne d'approvisionnement.